

## Hébergement d'urgence : six maires de grande ville dénoncent un système « à bout de souffle »

12/12/2023

Hébergement d'urgence

**« Le système d'hébergement d'urgence dans notre pays est à bout de souffle » : face à l'arrivée de l'hiver, six maires socialistes et écologistes demandent mardi un rendez-vous au président de la République pour dénoncer « la crise humanitaire » en cours.**

*« Maires de grande ville, nous ne pouvons pas pallier le sous-dimensionnement des dispositifs étatiques ni répondre aux demandes d'un nombre croissant de personnes très vulnérables et d'enfants contraints de dormir à la rue », écrivent les maires de Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Rennes et Grenoble, dans une lettre ouverte à Emmanuel Macron.*

**Début octobre, ces six villes ont intenté des recours contre l'État pour lui demander de rembourser les sommes dépensées par les municipalités afin de venir en aide aux sans-abri. « Alors que la situation s'aggrave, que le constat est tous les jours plus dramatique, notre cri d'alerte est pourtant resté lettre morte », peut-on lire dans la lettre, transmise à l'AFP par la mairie de Strasbourg.**

*« Alors que l'hiver s'est installé, à l'approche du moment de solidarité que sont les fêtes de fin d'année, le gouvernement n'a toujours pas pris de mesures urgentes à la hauteur des besoins pour mettre les personnes à l'abri, ni saisi notre main tendue pour construire un dialogue avec les collectivités et les acteurs de terrain », s'indignent les maires.*

**Les édiles disent vouloir « poursuivre le dialogue » qu'ils avaient entamé avec celui qui était alors ministre de la Ville et du Logement, Olivier Klein, « qui avait su, à l'hiver 2022, entrouvrir la porte des solutions avec la circulaire "aucun enfant à la rue" ».**

*« C'est pourquoi nous souhaitons vous rencontrer dans les plus brefs délais », écrivent au chef de l'Etat Jeanne Barseghian (Strasbourg), Nathalie Appéré (Rennes), Gregory Doucet (Lyon), Anne Hidalgo (Paris), Pierre Hurmic (Bordeaux) et Éric Piolle (Grenoble).*

**Dans un commentaire séparé, Jeanne Barseghian a indiqué qu'à Strasbourg, « 94 % des personnes qui appellent le 115 pour obtenir un hébergement restent sans solution ». « En plein mois de décembre, chacun peut voir des femmes, des enfants et des personnes malades vivre dans des tentes », s'indigne-t-elle.**

## Moyens insuffisants

**Début novembre, le ministre du Logement Patrice Vergriete avait pourtant annoncé le recrutement de 500 personnes supplémentaires au Samu social, afin de « désengorger le 115 », et débloqué près de 5 millions d'euros pour améliorer les conditions de travail de ces travailleurs sociaux.**

**Mais cela reste, visiblement insuffisant, et risque de l'être d'autant plus que va s'aggraver la crise du logement.**

**Selon la Fondation Abbé-Pierre, il existe aujourd'hui environ 200 000 places d'hébergement d'urgence en France, pour quelque 330 000 personnes à la rue. Témoin de l'engorgement de l'hébergement d'urgence, les chiffres publiés par l'association Interlogement 93, qui opère en Seine-Saint-Denis et publie chaque semaine un bilan chiffré. La semaine dernière, elle a annoncé que sur 710 demandes émanant du département, seules quatre personnes ont pu être mises à l'abri, et que 95 enfants de moins de trois ans ont été laissés à la rue.**

Édition du mardi 14 novembre 2023

SOCIAL (/<BR /> <B>WARNING</B>: UTF8\_DECODE() EXPECTS PARAMETER 1 TO BE STRING, ARRAY GIVEN IN <B>/HOME/AMFASSOFRE/WWW.MAIRE-INFO.COM/ARTICLE2.PHP</B> ON LINE <B>57</B><BR /> -RU

## La pauvreté s'aggrave en France, les femmes particulièrement touchées, alerte le Secours catholique

La pauvreté s'aggrave en France et les femmes et les enfants en sont les premières victimes, alerte le Secours catholique dans son rapport annuel sur le sujet publié mardi.

Par LB avec AFP

Le revenu médian des personnes accueillies par l'association s'est établi à 538 euros par mois en 2022, constate le Secours catholique qui a analysé les données de 49 250 fiches renseignées par ses bénéficiaires. Cela représente un budget journalier de 18 euros pour subvenir à l'ensemble des besoins du ménage. Ce montant correspond à moins de la moitié du seuil de pauvreté, estimé par l'association à 1.211 euros cette année-là.

Surtout, en tenant compte de l'inflation, qui affecte particulièrement les prix des produits alimentaires et de l'énergie, cela représente un recul de 7,6 % de revenus. « Les plus pauvres sont frappés par l'inflation, l'état se resserre, les privations sont plus importantes sur des choses pas forcément visibles, comme le chauffage ou l'alimentation », commente auprès de l'AFP Adélaïde Bertrand, déléguée générale du Secours catholique.

Pour lutter contre la pauvreté, l'association recommande notamment d'indexer les minima sociaux sur le Smic, d'étendre le RSA et de lutter contre le non-recours aux prestations sociales en rendant les services sociaux plus accessibles. Au total, le Secours catholique a accueilli l'an dernier en France un million de personnes, qui ont bénéficié de différents services, comme une aide alimentaire ou un accompagnement social.

Parmi ces personnes, les ménages composés d'un seul adulte sont surreprésentés (75 %). Il s'agit surtout de mères isolées (25,7 %) et de femmes seules (20,9 %).

### Précarité des femmes

Nombre d'entre elles frappent à la porte de l'association après une séparation ou un divorce. En effet, les femmes « subissent davantage le poids des ruptures conjugales » et « assument, trop souvent seules, la charge des enfants ». La précarité féminine a régulièrement augmenté ces dernières décennies, alors que la pauvreté touchait de façon égale hommes et femmes jusqu'au début des années 2000, constate le Secours catholique. Les femmes représentent désormais 57,5% des personnes rencontrées par l'association, contre 52,6 % en 1999.

La pauvreté féminine varie aussi en fonction des territoires. « En 2022, c'est en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) que la proportion de femmes parmi les adultes français accueillis est la plus élevée : elle atteint 64,6%, soit près de 5 points de plus que la moyenne nationale (59,8%). Plus généralement, parmi les adultes de nationalité française, on trouve une proportion de femmes accueillis supérieure à la moyenne nationale dans le quart sud-est de la France (Occitanie, Paca, Auvergne-Rhône-Alpes), dans le nord et l'est de la France (Grand-Est, Hauts-de-France) ».

Le rapport pointe aussi une surreprésentation des femmes en situation de pauvreté en milieu urbain. En effet, les personnes rencontrées par le Secours Catholique vivent « en grande majorité en milieu urbain, dans des communes densément peuplées : c'est le cas de près de 53 % des hommes et de 51 % des femmes accueillies, alors même que ces communes ne rassemblent que 38 % de la population générale ». Cependant, « c'est en milieu rural ou péri-urbain que les femmes tendent à être surreprésentées dans la population adulte accueillie, avec quelques différences selon la nationalité : chez les personnes de nationalité étrangère, la proportion de femmes rencontrées est plus élevée en milieu rural et dans les petites villes, alors que c'est en zone rurale et en périphérie des villes que la proportion de femmes parmi les adultes accueillis est la plus forte chez les personnes de nationalité française ».

Télécharger le rapport. (<https://www.secours-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/RS23.pdf>)

Suivez Maire info sur Twitter : [@Maireinfo2 \(http://twitter.com/maireinfo2\)](https://twitter.com/maireinfo2)



**ET LANDER** Rendez-vous stand F26 - pavillon 3  
VÉHICULE ÉLECTRIQUE MULTIFONCTION by **ETESIA**  
salon des maires et des collectivités locales

[\(/count.php?id=349&w=https%3A%2F%2Fwww.etesia.fr%2Fproduits%2Ftransport-et-manutention%2Fet-lander\)](#)

NOUS ÉCRIRE [\(/m/contact\)](#)

S'ABONNER GRATUITEMENT [\(/abonnement2.asp?REFER=HOME\)](#)

PARTAGER

IMPRIMER



Optez pour une énergie bas carbone



(/count.php?id=278&w=https%3A%2F%2Fwww.antargaz.fr%2Fcite-m-de-

Edition du mercredi 13 septembre 2023

SAISONNER GRATUITEMENT (/abonnement2.asp?REFER=HOME)

## Pauvreté : les associations circonspectes avant le nouveau plan du gouvernement

Des annonces surprises ou un catalogue de mesures déjà connues ? Refroidies par les reports successifs du plan pauvreté, les associations attendent avec circonspection sa présentation lundi par le gouvernement, dans un contexte d'inflation et d'une aide alimentaire à bout de souffle.

Par Marine Penetier - AFP

Annoncée pour janvier, reportée à mars, puis à l'été, la présentation du « pacte des solidarités », deuxième volet de la stratégie de lutte contre la pauvreté du gouvernement, aura lieu finalement lundi à Matignon, sauf coup de théâtre de dernière minute.

« La date est enfin fixée, maintenant l'enjeu c'est le contenu », souligne Noam Leandri, président du collectif Alerte qui rassemble 34 associations de lutte contre la pauvreté. « En juin, on nous a dit que ce serait un pacte qui réunirait toutes les annonces faites de façon dispersée. Là j'espère que le gouvernement nous a entendus et qu'il sera enrichi avec de nouvelles mesures pour faire face à la situation sociale », ajoute-t-il, appelant notamment à une revalorisation des principaux minima sociaux.

À ce stade, seuls les grands axes du plan, qui prendra la suite de celui de 2018, ont officiellement été dévoilés : prévention de la pauvreté dès l'enfance, retour à l'emploi, lutte contre la grande exclusion et mesures pour que la transition écologique ne pèse pas trop sur les plus démunis.

D'autres volets sont également prévus pour lutter contre la stigmatisation des plus pauvres, adapter les politiques publiques à certains territoires ruraux ou aux outre-mers, ou simplifier les relations avec les associations. « Il s'agit de s'occuper des plus vulnérables : les enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées », soulignait en juillet la nouvelle ministre des Solidarités Aurore Bergé.

Parmi les mesures déjà annoncées et qui pourraient figurer dans le pacte, la création d'un « pass colo » pour les enfants de CM2, l'ouverture des collèges en Rep et Rep+ de 8 h à 18 h pour « lutter contre l'inégalité scolaire » ou encore la création de 200 000 places de crèche d'ici à 2030.

Les « territoires zéro non-recours », visant à détecter les usagers qui ne demandent pas de prestations sociales alors qu'ils y ont pourtant droit, pourraient également faire partie du pacte comme le second plan quinquennal Logement d'abord dont l'objectif est d'accompagner vers le logement des personnes sans domicile.

### « Inquiétude immense »

Des mesures qui vont « dans le bon sens » mais qui restent « largement insuffisantes » au regard de la situation actuelle, estime Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé-Pierre.

« Les enjeux sont énormes, je ne sais pas quelle va être l'ambition réelle du gouvernement mais j'espère qu'elle sera grande parce que l'inquiétude est immense », ajoute-t-il. Chaque jour, quelque 6 000 personnes à la rue appellent le 115 mais n'obtiennent pas de solution, dont 2 000 enfants : « On ne peut pas accepter ça », insiste-t-il.

Pour remédier réellement à la situation, la Fondation Abbé-Pierre demande, entre autres, une hausse de 10 % des aides au logement (APL), une revalorisation du revenu de solidarité active (RSA) et un triplement du « chèque énergie » accordé par le gouvernement aux plus modestes.

Depuis le premier plan de lutte contre la pauvreté de 2018, qui avait été doté de 8 milliards d'euros, « des choses importantes » ont certes été mises en œuvre, relève Pascal Brice, le président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).

Mais la pauvreté, elle, « n'a pas baissé, elle s'enracine » et requiert des mesures fortes, comme la fin des fermetures de places en hébergement d'urgence ou la régularisation des travailleurs sans papiers dans les secteurs en tension.

Or pour l'heure, les signaux envoyés, tels que la possible baisse des contrats aidés, la possible réforme de l'aide médicale d'État (AME) ou la baisse des crédits alloués au dispositif Territoires zéro chômeurs, « ne laissent pas présager d'annonces ambitieuses », complète Tarek Daher, délégué général d'Emmaüs France, qui aborde « avec beaucoup d'attentes mais beaucoup de prudence » la rencontre de lundi.

SABONNER GRATUITEMENT

(/abonnement2.asp?REFER=HOME)

NOUS ÉCRIRE (/m/contact)

PARTAGER

IMPRIMER



(/count.php?

id=280&w=https%3A%2F%2Fwww.cnas.fr%2Foffres-par-theme%2F17911)

### DANS L'ÉDITION DU JOUR

→ La fin de la CVAE dès 2024 pour 300 000 entreprises, annonce Bruno Le Maire (/finances-locales/la-fin-de-la-cvae-des-2024-pour-300-000-entreprises-annonce-bruno-le-maire-article-27787)

→ AESH : la question de la prise en charge pendant le temps périscolaire de nouveau en débat (/Education/aesh-la-question-de-la-prise-en-charge-pendant-le-temps-périscolaire-de-nouveau-en-debat-article-27785)

→ Inclusion numérique : la feuille de route du CNR Numérique publiée (/numérique/inclusion-numérique-la-feuille-de-route-du-cnr-numérique-publiee-article-27785)

→ Obligations légales de débroussaillage : le projet de décret mis en consultation (/urbanisme/obligations-legales-de-debroussaillage-le-projet-de-decret-mis-en-consultation-article-27788)

protection par reCAPTCHA

### RETROUVER UNE ÉDIT

octobre 2023						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5